

Formation Réalisation de terreau

Lundi 7 Mars 2022 à St Gervais-Sur-Roubion (26)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les principes de la réslisation de composts et de terreaux (notions théoriques agronomiques et mode opératoire)
- Être capable de mettre en œuvre des essais de réalisation de terreaux à partir de gisement des matières organiques locales en vue d'une autonomie
- Savoir évaluer les quantités de matières organiques à transformer pour subvenir à leur besoin en terreau
- Échanger sur les pratiques et expériences en matière de fabrication de support de cultures en vue de partager et améliorer celles-ci
- Participer activement au démarrage de la mise en œuvre d'un terreau

Public visé

Producteurs.trices de PPAM installé.es ou en cours d'installation, de la Drôme, ouvert aux départements voisins.

Prérequis : Aucun

Intervenant: Pierre Feltz, jardinier-formateur, maître composteur

Lieu, Dates et Horaires

Les 7 Mars 2022 de 9h à 17h

Chez Valérie Méo, 615 route de Bonlieu, 26160 St Gervais-Sur-Roubion

Contenu

Apports théoriques : terre, composts, terreaux observation, définition, caractères physico-chimiques – Comment fabriquer son terreau : de la réalisation du compost au terreau, les processus de transformation de la matière organique – Quelles matières organiques utiliser pour fabriquer son terreau ? Spécificité – Comment évaluer ses besoins en matières organiques pour viser l'autonomie

Cas pratique : réalisation d'un terreau : les premières étapes

<u>Méthodes pédagogique</u> : Ateliers pratiques – Cours et travaux de groupe - Échanges animés basés sur les pratiques de participants.

INFOS et logistique

Durée de la formation 1 jour, 7h00 **Date limite d'inscription** 25/02/2022 (bulletin d'inscription en page 2)

Tarifs

Agriculteurs élgibiles VIVEA → mobilisation du fond VIVEA(168€) Producteurs SIMPLES non VIVEA → 35€ Autres publics (4 places maximum): 70€ + adhésion au syndicat

Conditions d'accueil

Restauration Cuisine équipée à disposition

Responsable de stage:

Léa Rodier, 06 41 27 41 52 ou secretariat@sydnciat-simples.org

Animateur de la formation sur place :

Renaud Gambus, référent formation Cœur des alpes : renaudg26@hotmail.com
06 12 82 83 77

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Modalités d'évaluation des acquis : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées en continu au cours des interventions et des mises en situation <u>et</u> au moyen d'un questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation.

Modalités d'évaluation de la satisfaction : Tour de table en début et fin de formation et questionnaire écrit en fin de formation portant sur le contenu et l'organisation de la formation.

Financeur(s)







Bulletin d'inscription

Formation : Réalisation de terreau

Lundi 7 mars 2022 à St Gervais Sur Roubion

A retourner **par courrier** avant le **25 février** à **Renaud Gambus**, référent formation Cœur des alpes : renaudg26@hotmail.com : **quartier Fauroux**, **2610 route des Moulinets**, **26460 CRUPIES**

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée. Une confirmation d'inscription

vous sera adressée par mail à réception du dossier comple
Mme – M. Nom:
Adresse:
Code postal : Ville :
Tel : em@il :
Date de naissance (si financement VIVEA)
Adhésion au syndicat SIMPLES – Si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion SIMPLES, merc d'adhérer en ligne en tant que sympathisant (20€) ou producteurs.trice sans mention SIMPLES (70€), ou de joindre un chèque correspondant à votre adhésion.
<u>Coût de la formation</u> □ Je suis éligible VIVEA : chèque de caution de 35 € (non encaissé)
□ Je suis producteur/postulant avec mention SIMPLES et non éligible VIVEA : 35 €
□ Je suis adhérent au syndicat non éligible VIVEA , sans mention SIMPLES : 70 €
(les chèques sont à envoyer avec ce bulletin d'inscription à l'ordre du syndicat SIMPLES)
<u>Pièces ou Infos à fournir si financement VIVEA :</u> □ Je cotise à la MSA depuis plus de 2 Ans → rien à fournir
$\ \square$ Je cotise à la MSA depuis moins de 2 Ans \to Merci de fournir une Attestation de « régularité de situation au regard du fond d'assurance de formation VIVEA » délivrée par la MSA
\Box Je suis en démarche d'installation PPP $_$ 1ère année \to Nous vous contacterons
□ Je suis en démarche d'installation PPP _ 2 ou 3ème année → Merci de fournir une attestation de renouvellement d'éligibilité au financement VIVEA
☐ Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerais le syndicat dès que possible.
Date et signature :

